

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2015

CROISSANCE, ACTIVITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES ÉCONOMIQUES - (N° 2866)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 147

présenté par

M. Bonnot, M. Philippe Armand Martin, M. Mathis, M. Salen et M. Vitel

ARTICLE 17 BIS

À l'alinéa 11, substituer aux mots :

« des recommandations de l'Autorité de la concurrence mentionnées au même article L. 462-4-2 »

les mots :

« de l'arrêté fixant le nombre d'offices à créer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec le sous amendement proposé pour l'alinéa 9.